

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 mars 2016

Nombre de Conseillers : en exercice /_10_/ présents /_09_/ votants /10_/

L'an deux mil seize, le 15 mars, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 8 mars 2016, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Guy BOUCHAUD, Maire.

PRESENTS : Mmes Sandra COMBY, Yvette DEVAUD ; MM. Guy BOUCHAUD, Guy HAYE, Jean Pierre DURAND, Olivier ROCHE, Pascal GERAUD, Bernard LABORIE, Frédéric LEYMARIE,

Absents : Annick JACQUET qui a donné son pouvoir à Guy HAYE

SECRETAIRE : Sandra COMBY

Le Maire souhaite la bienvenue à tous et les remercie pour leur présence. Il excuse l'absence d'Annick JACQUET retenue par des obligations familiales.

1/Vote du compte administratif 2015 et affectation des résultats.

Le Maire présente le compte administratif 2015 qui fait apparaître un résultat cumulé excédentaire de 222 515,34 €

Le Conseil accepte à l'unanimité ce compte administratif 2015.

Le Maire demande ensuite l'autorisation d'affecter cette somme en excédent de fonctionnement sur le budget 2016, le Conseil accepte à l'unanimité.

2/Projets d'investissement pour 2016.

Afin de préparer le budget 2016, le Maire demande aux Conseillers de réfléchir ensemble sur les montants à allouer aux investissements en 2016. Il fait le point sur l'état des routes, des matériels et les équipements nécessaires.

Après discussions le Conseil décide à l'unanimité de dégager une somme maximum de 50 000 € pour les routes, 10 000 € pour l'aménagement du hangar communal, 8 000 € pour l'Eglise, 10 000 € pour l'achat de matériels dont la cureuse de fossés, 100 000€ pour le remboursement du prêt relais contracté en attente du versement des subventions.

3/Vote des subventions octroyées en 2016.

Le Maire présente l'état des subventions versées en 2015 il indique que l'A C C A ne souhaite pas bénéficier de subvention car elle profite des installations communales.

Après étude du tableau des subventions le Conseil décide à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes pour 2016 :

Ecole Primaire de PAYZAC 300 €, voyages scolaires 300 €, Troupe du Saut Ruban 200 €, Société de Pêche 200 €, Ecole de Rugby de PAYZAC 30 € par enfants (Pascal GERAUD représentera le Maire lors de l'Assemblée Générale du Club et fera le point exact du nombre d'inscrits) , Ligue contre le cancer 150 €, Protection Civile 150 €, FNACA 150 €, une somme de 100 € est réservée pour la maison familiale.

4/Délibération sur une proposition du SDE 24 pour réaliser des études énergétiques sur les bâtiments communaux.

Le Maire explique que la commune est adhérente du SDE 24 et qu'à ce titre elle peut bénéficier d'une expertise technique pour faire réaliser différentes études en particulier dans le domaine énergétique. Il précise cependant que ces études ont un coût et il montre des exemples.

Le Conseil estime à l'unanimité que le Cantou est le bâtiment le plus consommateur d'énergie mais qu'il vient d'être entièrement rénové avec les normes énergétiques en vigueur et que par conséquent il n'y a

pas lieu de faire procéder à une nouvelle étude dans ce domaine. Concernant les autres bâtiments ils ne sont pas chauffés ou très peu utilisés donc le problème ne se pose pas.

5/Remplacement du moteur de la grosse cloche de l'Eglise.

Le Maire annonce que la vérification annuelle des cloches de l'Eglise a mis en évidence des problèmes de fonctionnement du moteur de la grosse cloche et la nécessité de changer ce moteur. Le coût de l'opération est estimé à 1482 €.

Le Conseil accepte à l'unanimité que cette somme soit prélevée sur le budget municipal mais souligne que dans le futur un appel à souscription pourrait être réalisé pour des travaux plus importants. Le Maire rappelle qu'en 2016 la mairie va aussi financer la réfection du clocher (4570 €) et entreprendre la réfection de la sacristie.

6/ Isolation de la partie vie du hangar municipal.

Le Maire souligne que le hangar municipal peut servir d'annexe du Cantou pour les festivités communales et que la partie vie de ce hangar où se trouvent les douches et la cuisine des employés aurait besoin d'être isolée du froid. Il demande l'avis des Conseillers qui à l'unanimité l'autorisent à trouver les entreprises et faire faire les devis (limite 10 000 €) Cette question sera remise à l'ordre du jour lors du prochain CM. Les travaux pourraient être réalisés avant l'été.

Le Maire demande aussi de réfléchir sur l'avenir des chapiteaux dont les bâches vieillissent et dont les normes imposent un ancrage bétonné des poteaux de soutien. Après un long débat les Conseillers demandent à l'unanimité au Maire de lancer l'étude de la construction d'un nouveau bâtiment métallique de 250 mètres carrés environ juxtaposé au hangar existant, fermé sur 3 côtés et ouvert du côté de la prairie. Ce bâtiment permettrait l'hiver de stocker des matériels et l'été d'organiser des activités sur ce site en complément du Cantou. Cette construction pourrait débuter dans le courant du deuxième semestre 2016. Une enveloppe de 20 000 € pourrait être consacrée à ce projet.

7/Choix des routes à refaire en 2016.

Le Maire ayant fait, en liaison avec Eric MESPLET et les Conseillers le point sur l'état des routes, présente les devis réalisés par les entreprises FREYSSINET et CHATEAU. Après étude de ces devis les Conseillers décident à l'unanimité de procéder en 2016 aux réfections suivantes :

Entreprise FREYSSINET : Route de LAVAURIE (déjà planifiée sur 2015 ,15 383 €), Route de Las PEYCHARIAS (8421 €) Petite route des JARTHES (4257 €).

Entreprise CHATEAU : Grande route des JARTHES (21 209 €).

Le montant total de ces travaux reste largement dans l'enveloppe prévue au budget 2016, ce qui permettra de faire du point à temps sur la route de pompadour au niveau des plantations et dans d'autres secteurs fragilisés par l'hiver.

8/ Plan des animations 2016.

Le Maire rappelle que le conseil a déjà décidé de maintenir les 3 marchés de nuit traditionnels et qu'il convient de retenir les animateurs. Le Conseil se prononce à l'unanimité pour l'orchestre « La Clef du Bonheur » pour le 20 juillet, l'orchestre « Christian ROQUES » pour le 3 août et pour le DJ ACACIO le 17 août. Une petite estrade est recherchée ...

Il rappelle aussi que le premier week-end d'août ce sera la Fête Annuelle de SAINT-MESMIN. Il ajoute qu'il a obtenu du Conseil Départemental une subvention pour financer en totalité la mise en place d'une tyrolienne sur l'Auvézère pour le 6 août.

Il précise que l'organisation du dîner dansant du vendredi 5 août animé par Patrice VIGIER sera assurée par la Société de Chasse (ACCA) et par la Troupe du Saut-Ruban dont les Présidents respectifs JP CONTRAND et Fred LEYMARIE ont la responsabilité du choix du traiteur , la randonnée pédestre du 6 août avec passage de la tyrolienne sera mise en place par Bernard LABORIE, le Maire et des bénévoles, la brocante du 6 août préparée par JP VOGEL, la journée « Voitures Anciennes » du

dimanche 7 août sera organisée par le Maire et Guy HAYE. La possibilité sera donnée aux spectateurs de tester ces vieilles machines.

Tous les Conseillers non retenus par des engagements antérieurs ou familiaux s'engagent à être présents lors de ces différentes activités. Une buvette et des grillades mises en place par eux-mêmes et des bénévoles fonctionneront les 6 et 7 août. Les produits seront achetés chez Pascal DUPUY.

Le 16 août une messe à la mémoire des habitants du Château de la Rouye (SAINT-MESMIN) et du Château des Piquets (JUILLAC) sera célébrée dans la Chapelle du Château des Piquets.

Bernard LABORIE aborde l'idée d'organiser dans le Cantou une soirée omelette aux champignons en octobre, animée par un spécialiste reconnu. Cette idée fait l'unanimité chez les Conseillers et la date choisie est le 22 octobre à partir de 20h00. Le prix de l'omelette est fixé à 5 € qui serviront à rembourser le coût du prestataire 248 €.

Sandra COMBY et Yvette DEVAUD prennent en charge l'organisation du Noël des enfants : La date retenue est le samedi 17 décembre à partir de 16h00. Il sera proposé aux enfants ou aux parents de choisir à l'avance leurs cadeaux jusqu'à concurrence d'un montant de 25 €. Un goûter sera organisé après la distribution de ces cadeaux par le Père Noël. La possibilité de trouver un animateur local a été évoquée et la question reste ouverte.

Questions diverses :

JP DURAND, assisté de Bernard LABORIE, du cantonnier et du Maire va entreprendre en avril la rénovation du mur qui longe le parc du Cantou.

Le Maire fait le point sur le PLU/I. Il annonce que le 21 mars l'étape diagnostic et inventaire de l'existant sera terminée, il présente les résultats pour la commune qui sont pratiquement conformes à ce qui avait été décidé lors de la réunion de secteur à SAINT-MESMIN.

La cabine téléphonique du bourg va être enlevée d'office par Orange.

Les travaux de mise en place des conteneurs semi-enterrés dans le bourg devraient commencer. (Il fallait attendre que GENIS soit prêt).

Guy HAYE annonce que malgré le deuil qui a frappé le Trail de cette année, cette activité sera maintenue en 2017.

Bernard LABORIE et Guy HAYE font le point de leurs visites à CHARDEUIL et à CLAIRVIVRE.

Sandra COMBY donne le résultat de la réunion de la commission finances de la COMCOM.

Le Maire annonce que la Fédération Départementale de KAYAK organisera une compétition à SAINT-MESMIN début 2017.

Il annonce qu'il a donné son autorisation à la Fédération de Pêche de la Dordogne de mettre en place une réserve de Pêche d'une longueur de 500 mètres en amont de Pont de SAINT-MESMIN.

Il précise que le processus de fusion de notre COMCOM avec la Communauté de Communes du Pays de LANOUAILLE se passe bien.

Le Maire annonce enfin l'arrivée de 3 jeunes couples à SAINT-MESMIN :

- Malika EDDAOUDI, Benoit VALLART et le jeune Raphael CANON aux Bessades,
- Marie BELNOU et Emilien HEURTEVILLE au Poteau de Brussy
- Mélanie LAURENT et son ami à La Clautre.

Tous les membres du Conseil Municipal souhaitent la bienvenue à ces nouveaux saint-mesminoïses.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion s'est terminée à 00h15.

Le Maire Guy BOUCHAUD